

JOURNEE TECHNIQUE O.S.E.R DU 12 OCTOBRE 2012 SAINT-DENIS-LE-FERMENT (27)

« L'évaluation, un outil au service de l'amélioration de la qualité des séjours de rupture »

Lionel Brunet : l'évaluation des LDVA et SDR par le CG de l'ESSONNE

- Infos d'actualité

Les LDV étaient soumis aux appels à projet. Cela risquait de couper l'originalité des projets. Actuellement l'ADF (assemblée des départements de France), propose un amendement pour que les LDV ne soient plus soumis à l'appel à projet. Il devrait passer en novembre. De même, les LDV ne devraient pas être soumis à la TVA. Normalement le secteur associatif ne doit pas être soumis à la TVA.

Il suffira donc de soumettre son projet au département.

- Evaluation

Même les évaluations effectuées par des personnes extérieures au secteur social ont permis de retranscrire la réalité des LDV.

En 2008 en Essonne le CG a voulu voir concrètement si ça marchait. Si c'était le cas, possibilité de développer les LDV. Cette évaluation est consultable sur le site de l'ESSONNE.

Autre objectif de l'évaluation : mesurer les besoins.

Champs de l'évaluation : L'offre, l'organisation, l'accompagnement, les spécificités éducatives, le cadre réglementaire et financier.

Pendant une époque, beaucoup de sous-traitance en Afrique.

Bien expliquer concrètement ce qui sera fait avec les jeunes lors du séjour.

(Le fait d'être société est plus cohérent. Souvent les assos se sont créés avec des CA bidons. Le CA pouvait ne pas être compétent ou débarquer l'initiateur du projet).

Le prix de journée des SDR était à + de 200 euros avant. L'évaluation financière a porté tort au SDR.

LDV sédentaires : 44000 euros à l'année

Placement familial : 52000 euros

MECS : 63.000

SDR : 75.000

Montée en charge progressive, prix de journée d'ouverture puis prix de fonctionnement régulier.

Aujourd'hui les SDR coûte le même prix que les MECS.

Cette évaluation a permis de redonner du sens et de la crédibilité.

Les questions évaluatives :

Interview des magistrats, cadres enfance,...

Les SDR répondent –ils aux besoins des jeunes ?

Comment on répond à telle problématique ? ex : absence de communication dans la famille. La rupture, la distance, crée le manque et finalement facilite la reprise de contact. Notamment par l'écrit.

L'adaptation aux problématiques diverses : certaines pb sont à prendre avec des pincettes : addiction (sevrage brutal parfois).

Evaluer les besoins : pendant un moment les LDV et SDR répondaient au besoin. A présent les listes d'attente s'allongent, donc sur activité. Dans l'ESSONE création à venir de LDV à 185 euros par jour.

L'impact des SDR : A son retour le jeune va bien, quelques jours après il va un peu moins bien (sorti du cocon). L'Essonne a regardé 3 ans après : 90 % étaient réinsérés. L'évaluation a été structurée et les jeunes donnent des nouvelles régulièrement.

Il est important de bien définir ce qu'est un séjour de rupture, ses concepts, sa temporalité, pour ne pas galvauder le terme.

Aujourd'hui, beaucoup plus de primo placements (quasiment 30 % aujourd'hui). Les jeunes placés en MECS sont placés pour 5 ans en général. En primo placement, en 9 mois les jeunes reviennent en famille et non plus besoin d'accompagnement. Tous les jeunes partent sur la base du volontariat. Nécessité de donner un temps de réflexion avant de faire le choix (98% des jeunes rappellent et sont partants) et c'est ce pourquoi ça fonctionne. Il est acteur de son changement.

Le retour est formalisé, obligation au bout de 6 mois de recueillir les observations et préparer le retour pendant les 3 mois qui restent. Donc pas de nécessité de mettre en place une structure spécifique au retour.

Conclusion

Prise de recul. Renforcement de la crédibilité des séjours. Possibilité d'un Travail collaboratif même à distance (skype). Souplesse et réactivité. Pédagogie structurée sur le vivre avec. Possibilité de prendre en charge des problématiques diversifiées. Pas d'exclusion des jeunes pendant le séjour depuis 9 ans.

Olivier Archambault : évaluation interne de Média Jeunesse

- Contexte réglementaire : Art L 312.8 CASF. Les LDV sont concernés également par cet article + décret n°2010_1319 du 3 novembre 2010 (de fait, le rapport d'activité prend une importance un peu différente car il contient toute la démarche qualité de l'établissement)
- La spécificité de MJ : statut d'établ à caractère expérimental, attribué pour 5 ans et renouvelable une fois sous couvert d'évaluation positive. L'évaluation externe est prévue

pour 2015 et sera déterminante pour évoluer vers un statut d'établissement classique et une autorisation de 15 ans.

(Dans la loi 2002, ce qui ne rentrait pas dans le moule (MECS...) a été dénommé structure expérimentale).

- La construction du référentiel : il n'est pas obligatoire mais la pratique est répandue.
 - ✓ Les réf communes à tous les établs : CASF, 5 mars 2007, les recommandations de l'ANESM
 - ✓ Les réf spécifiques aux séjours de rupture : préconisations de l'IGAS
 - ✓ L'évaluation continue : les rapports d'activités, les références conçus pour les missions d'évaluations annuelles menées par la direction.
 - ✓ Faire appel à un cabinet de consultation. Possibilité de le financer via l'OPCA
 - ✓ La validation du référentiel : par un COPIL

- Les axes retenus
 - ✓ Axe 1 : L'intégration du séjour de rupture dans une logique de parcours
 - ✓ Axe 2 : l'individualisation de l'accompagnement
 - ✓ Axe 3 : La bientraitance et le respect des droits fondamentaux
 - ✓ Axe 4 : L'accompagnement et la collaboration avec les familles
 - ✓ Axe 5 : Les conditions d'hébergement
 - ✓ Axe 6 : La garantie de la sécurité des jeunes, la prévention et la prise en charge sanitaire
 - ✓ Axe 7 : La pérennité de la structure et de son développement
 - ✓ Axe 8 : La gestion des ressources humaines

- L'organisation du référentiel
 - Tableau (7 colonnes) : Bonnes pratiques/ Services concernés/Niveau de mise en œuvre de la bonne pratique/Résumé/Fiche action/Législation/références

 - Fiche action :
 - 3 niveaux de priorité
 - Echéance
 - Quels services sont concernés
 - Les bonnes pratiques que l'action doit permettre de mettre en œuvre
 - La description de l'action
 - L'échéancier
 - Les indicateurs

- La démarche retenue
 - Compte tenu de l'éloignement géographique de nos différents services, nous avons privilégié la consultation directe des cadres de direction, par Skype (8 personnes au total)

 - Un poste a été créé pour effectuer la démarche qualité
 - Lors de la prochaine évaluation interne la démarche sera davantage partagée avec l'ensemble des salariés.

- La présentation de l'évaluation interne
Pour chaque thème, une fiche synthétique : points forts/ points faibles/ les points de progrès.
- Des fiches actions

MJ a développé un fichier informatique pour permettre l'accès aux données jeunes de n'importe quel endroit. Dématérialisation totale du dossier. (demande auprès de la CNIL au préalable, conseiller CIL).

Carine Saint Martin : L'évaluation de trajectoires d'adolescents en séjours de rupture

Thèse au sein de la structure Second souffle, structure expérimentale

Evaluation avant le séjour, pendant et 2 mois après. Fait avec un labo de psychopathologie à Toulouse et en Suisse. Evaluation qui devrait être éditée. Première évaluation d'un point de vue de la psychologie.

Contexte de l'adolescence en difficulté.

Difficulté à ce que le séjour s'inscrive réellement dans un parcours, il est souvent utilisé en dernier recours.

L'adolescence et sa psychopathologie

Pathologie du lien, absence de cadre contenant et sécurisant, défaillance parentale...

Les séjours de rupture, origines et historiques

- Revue de la littérature anglo-saxonne

Thérapie par l'aventure : utilisé d'un point de vue éducatif et aussi thérapeutique. « Adventure therapy », « wilderness therapy »

Particularité : la promotion du sentiment d'efficacité personnelle

La restauration de la relation thérapeute/patient

La promotion de la cohésion du groupe et le développement par la vie de groupe.

- En France

Des dispositifs éducatifs innovants :

La grande cordée

L'école de Bonneuil (anti psychiatrie)

Modèles des centres éducatifs renforcés :

Séjours de rupture proposés à des mineurs délinquants pris en charge par la justice (notion d'obligation)

Les concepts et les fondements de ces séjours

Proposer un éloignement temporaire d'un environnement pathogène

Valoriser les capacités individuelles du jeune en allant voir ailleurs.

S'inscrire dans un parcours éducatif de l'adolescent accueilli

- ✓ Double notion de « rupture »
- ✓ Eloignement et déplacement
- ✓ Temps donné dans cet espace donné
- ✓ Notions de line, valorisation et apaisement
- ✓ Des médiations éducatives : action/sport...

Second Souffle

Présentation de l'asso

Création d'un pôle recherche-action-formation :

- ✓ donner du sens aux pratiques professionnelles
- ✓ Eclairer les actions éducatives théoriquement

Capacité : 20 jeunes

Nbre de jeunes accueillis à l'année : 50

4 modules (séjours courts 25 jours itinérants en France/ séjours longs 100 j au Maroc, 4 mois renouvelable chez des assistants familiaux en Midi-Pyrénées/ 4 mois renouvelable en CJM)

Problématique

Evaluer comment :

- ✓ Impact éducatif et efficience de ces séjours de rupture résonnent sur le plan psychologique
- ✓ Ces séjours impulsent le changement

Méthodologie

De nombreux éléments inhérents aux fonctionnements des séjours de rupture rendent leur évaluation complexe et non encore définitive scientifiquement.

- ✓ Difficultés polymorphes des ados accueillis, groupe d'ados très hétérogènes : nécessité d'outils spécifiques et singuliers à chaque situation.
- ✓ Accueil souvent dans l'urgence : besoin rapide d'éloignement du jeune et de son environnement
- ✓ Valeurs théoriques et éducatives propres à chaque séjour et à chaque structure
- ✓ Médiations utilisés sur le terrain spécifique à chacun d'entre eux

Origine de la méthodologie

Création d'un référentiel d'évaluation

- ✓ Approche très simplifiée des Echelles d'Atteintes de Buts (outils anglo-saxon)
- ✓ Démarche méthodologique du référentiel : évaluer avant, pendant et après.

Adaptation des 3 types d'objectifs à la structure

Population

43 jeunes

Protocole de recherche

- ✓ Amont du séjour : relevés de données socio démographique. Troubles de la conduite, troubles anxieux, dépression, syndrome limite
- ✓ pré séjour : Objectifs éducatifs des séjours OEG, obj intrinsèques aux séjours OIS, descriptif des obj spécifique set individuels OSP, éléments psycho patho
- ✓ pendant le séjour : OEG/OIS/OSP
- ✓ post séjour : OEG/OIS/OSP /descriptifs des recommandations de suivis/ troubles des conduites, troubles anxieux, dépression, syndrome limite/estime de soi et symptomatologie dépressive
- ✓ deux mois après le séjour : OSP/ Recommandations de suivis/ troubles des conduites, troubles anxieux, dépression, syndrome limite

Résultats

Séjours courts : atteinte des objectifs

Séjours courts : OEG légère diminution après le séjour (angoisse de l'ado au retour)

Idem : troubles psycho. Anxiété diminue 2 mois après le retour.

Discussion

Implication des parents et de l'ado ds le placement : affaiblissement des signes dépressifs